



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## programmes

Question écrite n° 50357

### Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les problèmes posés par le recul des exigences du programme de sciences physiques en seconde. Les élèves qui se destinent à la filière scientifique ne sont plus préparés comme il le faudrait. Ces élèves qui s'engagent dans la filière S connaissent ainsi de grandes difficultés en classe de première, du fait d'un niveau trop faible en seconde. Il lui demande ce qu'il compte faire pour remédier à ce problème.

### Texte de la réponse

L'objectif des programmes de la classe de seconde est, d'une part, de donner à l'élève une formation générale, d'autre part de l'amener graduellement au niveau qui lui permettra d'aborder la classe de première de son choix dans la perspective de satisfaire aux exigences des filières proposées, L, ES, S et technologiques (STG, STI, STL, SMS). La spécialisation scientifique se fait à partir du choix de la filière, en classe de première, puis la spécialité de sciences physiques et chimiques est affirmée en classe terminale S. Les programmes de sciences physiques et chimiques du lycée ont été rénovés avec l'objectif de les insérer dans la continuité collège-lycée. C'est ainsi que le programme en vigueur pour la classe de première S a été fixé par l'arrêté du 9 août 2000 (publié au BO hors série n° 7 du 31 août 2000) et que celui de la classe de seconde a été fixé par l'arrêté du 10 juillet 2001 (publié au BO hors série n° 2 du 30 août 2001). De plus, le maintien d'un haut niveau scientifique pour les élèves est confirmé dans le rapport annexé au projet de loi d'orientation pour l'avenir de l'école. La série S y est appelée à conduire un plus grand nombre de jeunes dans l'enseignement supérieur scientifique.

### Données clés

**Auteur :** [M. Marc Le Fur](#)

**Circonscription :** Côtes-d'Armor (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 50357

**Rubrique :** Enseignement secondaire

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** éducation nationale

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 9 novembre 2004, page 8793

**Réponse publiée le :** 29 mars 2005, page 3291